



# GUERN ACTUS

N° 043

Septembre 2016

Mairie de GUERN – 4 Rue de la Vallée – 56310 GUERN

Téléphone : 02 97 27 70 08 ou 09 60 37 77 49 – Fax : 02 97 27 70 26

Site Internet : <http://guern.free.fr/> - Adresse courriel : [guern@wanadoo.fr](mailto:guern@wanadoo.fr)

## ÉDITORIAL

Septembre est synonyme de rentrée des classes et s'accompagne de son lot de changements. Cette année la structure de l'école des Korrigans reste identique à la précédente, soit 4 classes. Le renouvellement de l'équipe enseignante est important. Bienvenue à mesdames PENNARUN et TROADEC qui se partageront la classe de cycle 3 (CM1 et CM2), et Madame RAMBAUD nommée pour prendre en charge les GS et CE2. En continuité des années précédentes, la direction sera toujours assurée par madame GUIDEVAY-MARCHAND, en charge des maternelles et madame LE BOURVELLEC conserve sa classe de CP-CE1. Bonne rentrée à toutes.

Un chantier important vient d'être lancé par Pontivy communauté : Mise en place d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi). Ce document est appelé à réglementer l'usage de nos divers terrains communaux et prendra la place de la carte communale. L'importante concertation qui accompagne cette mise en place a déjà démarré avec des rencontres avec les agriculteurs. Une réunion publique, ouverte à tous, est programmée le **jeudi 22 septembre 2016 à 19H30 à la salle polyvalente**. Venez nombreux vous informer.

D'ici la fin de l'année, la finalisation du projet de construction du Pôle enfance sera poursuivie. Cet objectif passera par la préparation du terrain occupé par l'ancien bâtiment des religieuses. La démolition interviendra à compter du mois d'octobre jusqu'à mi-décembre, après choix de l'entreprise et avoir effectué les formalités liées à la présence d'amiante notamment.

Les nouveaux arrivants sur la commune depuis 2015 ont été accueillis samedi 3 septembre à la salle polyvalente. Une présentation de la commune et des enjeux actuels a précédé la rencontre avec les responsables d'associations. Le pot traditionnel de l'amitié a clôturé ce moment d'échanges.

Bienvenue à tous et bonne rentrée.

## LOGEMENTS A LOUER

**Appartement de type T2** situé 2 Rue du Couvent, non meublé (29.68 m<sup>2</sup>) avec 3 pièces principales : 1 Séjour, 1 cuisine, 1 chambre, salle de bain avec WC et cellier. - Appartement libre : **261.98 €**. Renseignements en mairie

**Maison individuelle de type T3** au lotissement Les Hauts de Bellevue, 2 Chambres, libre : 431€ (loyer + charges). Contacter Mme Fouillen - Lorient habitat au : 02 97 21 06 96

## INSCRIPTION SUR LES LISTES

### ELECTORALES

A l'approche des élections présidentielles de 2017 qui auront lieu le dimanche 23 avril 2017 et le dimanche 7 mai 2017, la nouvelle campagne d'inscription sur les listes électorales débute. Venez en mairie vous inscrire, munis de votre pièce d'identité et d'un justificatif de domicile, avant le 31 décembre 2016.

## PROGRAMMATION EVENEMENTIELLE

### SEPTEMBRE :

Samedi 17 et dimanche 18 – Journées du patrimoine

Dimanche 25 – Bal des retraités

### OCTOBRE :

Dimanche 2 – Randonnée du Cyclo Club

Samedi 15 – Repas de l'Hermine Guernate

Dimanche 23 – Repas des Séniors

Samedi 29 – Repas des Chasseurs

## LOTISSEMENT LES HAUTS DE

### BELLEVUE

Le conseil municipal a décidé de reconduire l'offre promotionnelle de **10€/m<sup>2</sup> HT** les lots du lotissement **jusqu'au 31 décembre 2016**. Renseignements en mairie.

## AMICALE LAÏQUE

Samedi 17 septembre : Bouillie de millet à la cantine municipale

## **RECENSEMENT DE LA POPULATION**

LA COMMUNE DE GUERN recrute des agents recenseurs pour la période du **19 janvier au 18 février 2017**. Chaque agent se verra affecter un secteur de la commune. Une souplesse horaire est requise (disponibilité en soirée jusqu'à 20H environ et le samedi)

Les candidatures (CV+ lettre de motivation) sont à transmettre en Mairie avant le **31 octobre 2016** à l'attention de Monsieur Le Maire de Guern.

Mairie de Guern, 4 Rue de la vallée  
56310 GUERN ou [guern@orange.fr](mailto:guern@orange.fr)

## **MÉDIATHÈQUE**

Mercredi 21 septembre à partir de 16H30 : Goûter de rentrée sur le thème de l'automne, atelier créatif.

De septembre à juin la médiathèque vous propose un concours de marque-page accessible à tous aux heures d'ouverture de la médiathèque.

## **COURS INFORMATIQUE**

Johanne KERAMBRUN, dans le cadre de ses activités à la médiathèque, propose des séances de soutien à la pratique de l'informatique. Les créneaux horaires proposés sont les suivants :

**Mardis : 9H30-11H**

**Judis : 13H45 à 15H15 ou 18H30 à 20H**

Inscriptions au trimestre à raison d'1h30 par semaine pour un prix de 12€. L'adhésion à la médiathèque est obligatoire. (Cotisation annuelle de 12€). Les personnes intéressées pour les prochains trimestres peuvent contacter la médiathèque, le secrétariat de la mairie ou envoyer un e-mail à l'adresse suivante : [jkmediatheque@orange.fr](mailto:jkmediatheque@orange.fr).

Des ateliers leur seront ensuite proposés.

## **AMICALE DU PERSONNEL**

L'Amicale propose un repas à emporter (Poulet basquaise/riz) le **samedi 24 septembre 2016** à 11H à la cantine municipale. Le prix est de 6 € la part et 5 € la part si commande de 5 parts. Les commandes sont à passer avant le 15 septembre auprès de Viviane au 02 97 27 70 08 ou 02 97 28 81 12 ou auprès d'un membre de l'amicale du personnel.

## **CIMETIÈRE**

**Suite à des dégradations commises au cimetière, nous vous rappelons que tout délit est passible de conséquences pénales.**

**Nous vous prions de bien vouloir respecter ce lieu de recueillement.**

## **CYCLO-CLUB**

Le **dimanche 2 octobre 2016**, le Cyclo Club proposera plusieurs circuits pour les marcheurs, les cyclos et les vététistes à partir de 8H à la salle polyvalente de GUERN.

## **CLUB DES RETRAITÉS**

- Une sortie à la journée prévue mi-septembre au château de Suscinio et à la presque île de Ruiz
- Reprise des goûters le 1<sup>er</sup> jeudi du mois avec jeux de cartes et marche à compter du 1<sup>er</sup> octobre jusqu'à mai.
- Repas dansant et bal interclub à Guisriff le 20 octobre.

## **REPAS des SÉNIORS**

Le repas des Séniors sera organisé le dimanche 23 octobre prochain. Toute personne de 70 ans et plus n'ayant pas reçu son invitation pour le 3 octobre, est invitée à se signaler en mairie au 02 97 27 70 08.

## **ASSO GUERN-MALGUÉNAC**

Les activités proposées par l'association Guern-Malguénac reprendront aux dates suivantes :

- Gym adultes : un cours en alternance à Guern et Malguénac : début à Guern le 7/09 à 16H30
- Gym enfants : lundi 5/09 à 16h30
- Badminton : mercredi 7/09
- Activité sportive : jeudi 8/09
- Football : mercredi 7/09
- Danses bretonnes : le 21/09 à 19H à Malguénac
- Cours de cuisine : salle des associations de Guern le vendredi 9/09 à 19H - Malguénac à la garderie le vendredi 16/09.

## **COURS DE DESSIN & PEINTURE**

Les **mercredis de 14H à 16H ou de 17H à 19H**, l'artiste Jean Marc Vernus dispense des cours de dessin et de peinture à la salle des associations de Guern.

Cette activité est ouverte à tous les publics (enfant à partir de 7 ans), au prix de 120€ les 12 cours effectués (un cours d'essai gratuit). De nombreuses techniques sont abordées avec un suivi individualisé et une grande liberté d'expression.

Reprise des cours mercredi 3 septembre 2016. Renseignements et inscriptions sur place ou par téléphone au 02 97 38 11 08.

## LES JOURNÉES DU PATRIMOINE

Les journées européennes du patrimoine se dérouleront samedi 17 et dimanche 18 septembre.

**La chapelle Saint Meldéoc à Locmeltro** sera ouverte de 14H à 19H dans le cadre de l'Art dans les Chapelles.

### La chapelle de Quelven :

- Visite libre (samedi & dim.) de 10H à 18H.
- Visite guidée le dimanche de 14H à 17H avec accès à la vierge ouvrante et à l'orgue historique (présentation et auditions).

**Moulin de QUILIO** avec association Passage d'encres de 11H à 18H samedi et dimanche :

- « Une minoterie en Guern, le moulin de Quilio » expositions, Photographies, brochures illustrées

## L'ART DANS LES CHAPELLES

Vous pouvez encore venir admirer l'œuvre de l'artiste Anne LE TROTTER, qui expose dans la chapelle de Saint Meldéoc à Locmeltro dans le cadre du festival *l'art dans les chapelles*, jusqu'au 18 septembre.

## PASSAGE D'ENCRES

Après Livres & Art en Guern (mai), les Journées du patrimoine de pays et des moulins (JPPM, juin), Passage d'encres participe aux **33<sup>ème</sup> Journées européennes du patrimoine (JEP), les samedi 17 et dimanche 18 septembre 2016**, avec une thématique, « Une minoterie en Guern, le moulin de Quilio ». Exposition de photographies de Simone Prouvé et plaquette sur le moulin de Quilio, en plus des livres et revues publiés par Passage d'encres.

Par ailleurs, le mercredi après-midi, Christiane Tricoit anime un atelier de chant et de lecture à la Résidence de la Sarre (MAPA), à Guern. [passagedencres@orange.fr](mailto:passagedencres@orange.fr) - [www.inks-passagedencres.fr](http://www.inks-passagedencres.fr)

## CHÈQUE SPORT 2016/17

La Région Bretagne lance une nouvelle campagne Chèque Sport pour la saison 2016/2017. Pour cette édition, tous les jeunes nés entre **1998 et 2001** sont invités à télécharger, sur le portail jeune de la Région Bretagne, un Chèque Sport afin de bénéficier d'une réduction de 15 € sur leur adhésion dans un club.

Pour plus de renseignements consultez le Portail Jeunes de la Région Bretagne : [jeunes.bretagne.bzh/cheque-sport](http://jeunes.bretagne.bzh/cheque-sport)

## PLAN LOCAL D'URBANISME

Le conseil communautaire du 15 décembre 2015 a validé la création d'un Plan Local de l'Urbanisme Intercommunal (PLUi).

Le PLU est un outil réglementaire de planification et d'aménagement du droit des sols fixant pour une période de 10 ans, les grandes orientations sur l'évolution du territoire.

Depuis décembre 2015, l'État promeut les PLU intercommunaux qui assurent un développement cohérent des territoires et des projets. On parle alors de « PLUi ». Ce document d'urbanisme doit :

- Définir les droits et obligations des particuliers et professionnels pour tout projet de construction.
- Planifier les projets d'infrastructures, les aménagements futurs, les zones de construction de logement et d'activités et impacter directement les accès, dessertes en réseaux, etc...

### 1<sup>ère</sup> étape : diagnostic agricole

Entamé le 23 août par 2 réunions à Cléguérec et Rohan, des permanences en mairie ont suivi dont l'une le mercredi 24 août 2016, à Guern.

Tous les exploitants ont été invités à y participer et à s'exprimer à travers un questionnaire téléchargeable sur <http://www.pontivy-communaute.bzh/INFO-Plui/Diagnostic-agricole> (date limite : 16 septembre 2016)

La consultation publique se poursuivra en septembre avec une réunion d'information, ouverte à tous, le **Jeudi 22 septembre 2016 à partir de 19H30 à Guern (salle polyvalente)**

Contact : [plui@pontivy-communaute.bzh](mailto:plui@pontivy-communaute.bzh) ou Pôle aménagement du territoire et équipements au 02 97 25 01 70.

## FORMATION POST PERMIS

Les Seniors, de plus en plus impliqués dans le milieu associatif, grands-parents à plein temps, utilisent jusqu'à un âge avancé, leurs véhicules. Afin d'accompagner ce public aux évolutions de la circulation routière et aux difficultés qu'engendre le vieillissement, une opération a été menée auprès des auto-écoles volontaires du département. Signataires d'une charte, ces auto-écoles ont suivi une formation qui leur permettra de proposer des cours de recyclage spécialement adaptés aux seniors. Garantir la sécurité de tous, rester performant et à l'aise face aux difficultés rencontrées sur la route, voilà ce qui a motivé cette démarche.

Formation disponible à :

Le Sergent auto-école 15, rue Saint Jory 56300 PONTIVY - 02 97 25 18 00

## **MA RUCHE : JE LA DÉCLARE !**

La déclaration annuelle des ruchers : Une obligation réglementaire dès la 1ère ruche, un geste citoyen et responsable. Elle permet la localisation des ruches indispensable pour un suivi sanitaire efficace. Vous participez ainsi à la lutte contre les maladies (plan de Maîtrise contre le varroa, programme pilote de lutte contre loque américaine...) et à l'optimisation du réseau d'épidémiologie-surveillance du trouble des abeilles. L'actualité renforce la nécessité absolue de cette démarche : un parasite «aethina tumida» jusqu'alors inconnu en Europe, est détecté en Italie du Sud. En cas de suspicion dans votre commune, il serait primordial de pouvoir visiter tous les ruchers du secteur.

### **Apiculteurs, amateurs comme professionnels, comment déclarer ses ruches ?**

Faire cette déclaration en automne, après la mise en hivernage, permet de connaître le nombre de colonies qui passeront l'hiver. Cette déclaration est faite en une seule fois à partir du 1er novembre.

Par Internet sur le site : <http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr> si vous avez déjà déclaré les années passées.

**La déclaration 2016 est à réaliser sur le site entre le 1er novembre et le 31 Décembre 2016.**

## **TRANSPORTS EN COMMUN**

A compter du lundi 5 septembre 2016, plusieurs évolutions sont à noter sur les réseaux de transport gérés par Pontivy Communauté.

Les lignes régulières du lundi : Silfiac - Pontivy et Saint-Thuriau - Pontivy sont remplacées par un transport à la demande (TAD) qui fonctionne tous les lundis, mercredis et samedis. Les usagers n'ont plus à se rendre aux arrêts; un véhicule vient les chercher à domicile sur réservation qui s'effectue la veille du départ, avant 17H au 0 800 01 01 56.

**De nouveaux horaires PondiBUS** valables du 5 septembre 2016 au 2 septembre 2017 sont également adoptés.

Les horaires sont disponibles au format papier à l'Office de tourisme de Pontivy Communauté, au siège de Pontivy Communauté, dans les mairies et autres lieux publics.

Plus d'info : 0 800 01 01 56 ou sur [www.pontivy-communaute.bzh](http://www.pontivy-communaute.bzh)

## **SIG PONTIVY COMMUNAUTÉ**

Le système d'information géographique de Pontivy Communauté permet de visualiser, de manière simple et rapide, des données géographiques via un système de cartes. Le SIG, qui s'étoffe continuellement, propose désormais une carte «urbanisme» et un tutoriel pour mieux l'utiliser. Cette carte présente un intérêt pour les particuliers ayant un projet de construction mais aussi pour les professionnels de l'aménagement, grâce à des informations sur le Plan Local d'Urbanisme (PLU), le *Plan d'Occupation des Sols* (POS) et la Carte Communale de la commune concernée.

Le SIG donne également des informations sur les lieux publics, les réseaux de transport en commun, les circuits de randonnée, les aires des camping-caristes, les monuments du patrimoine architectural, les circuits vélos *Jean Robic*, les colonnes d'apports volontaires du tri sélectif, les déchetteries du territoire et bien d'autres thématiques enrichies au fil du temps. Le SIG est un service gratuit, accessible à tout internaute.

Plus d'info : Service SIG - 02 97 25 01 70.

## **LE GUERNATE**

Le BAR, TABAC, RESTAURANT « Le Guernate » situé 19 rue de l'étang – tél : 02 56 62 59 55, a changé de propriétaire et a ré-ouvert ses portes après travaux.

Nous vous proposons un menu ouvrier à 11,50€ (tout compris) du Lundi ou vendredi, des pizzas et des paninis sur place ou à emporter les vendredis, samedis et dimanches soirs. Pour tous vos événements (anniversaire, café d'enterrement, réunion,...) nous disposons d'une salle de réception. N'hésitez pas à nous contacter !

Nos horaires :

Lundi Mardi Jeudi : 7H à 20H

Mercredi 7H à 14H

Vendredi, samedi : 7H à 1H

Dimanche : 9H à 14H ; 17H30 à 22H

## **LA POSTE DE GUERN**

La Poste (tél. : 02 97 27 71 30) est ouverte du mardi au vendredi de 9H15 à 12H, ainsi que les samedis suivants :

- Samedi 3 et 17 septembre.
- Samedi 1 et 15 et 29 octobre.

## **PROCHAINES PUBLICATIONS**

Guern Actus n° 044 : NOVEMBRE 2016.

Directeur de la publication : Joseph Le Bouëdec – Maire – Mairie de GUERN – 4 Rue de la Vallée – 56310 GUERN – Téléphone : 02 97 27 70 08 – courriel : [guern@orange.fr](mailto:guern@orange.fr)